

Courrier des adhérent.e.s



Le mot de la présidente

Cher.e.s adhérent.e.s,

Ce mois d'avril met à l'honneur ce qui fait la richesse d'ENH 41, tournée sur le mouvement, le lien et l'engagement collectif. Entre la sensibilisation menée auprès des lycéen.nes, les balades inclusives et notre participation au Marathon de Cheverny, ce sont autant d'occasions de rendre visible ce que nous portons ensemble.

Notre Assemblée Générale du 2 avril sera un temps important pour se retrouver et continuer à construire la suite avec vous. Enfin, à travers le prêt de matériel, les sorties ou les actions menées, ENH 41 reste pleinement à vos côtés, pour soutenir le quotidien et ouvrir des possibles.

Merci à chacune et chacun de faire vivre cette dynamique.

Très chaleureusement,
Nora Monnehay

Présidente de l'association ENH 41

Bureau

- **Christian Fleury**, notre président d'honneur
- **Georges Haddad** et **Bernard Bourreau**, nos membres d'honneur
- **Olivier Thénot** et **Maurice Chantereau**, vice-présidents
- **Florence Clavier**, secrétaire, et **Nathalie Procureur**, secrétaire adjointe
- **Nathalie Dorsemaine**, trésorière, et **Sylvia Coulon**, trésorière adjointe
- **Corinne Champdavoine**, gestionnaire du emailing
- **Catherine Charle**, chargée de communication, réseaux sociaux et partenariats

NOS PROCHAINES DATES

1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

02 avril 2026
à La Chaussée-St-Victor

2

GROUPE DE PAROLE

06 avril 2026
En visio

3

SNOEZELLEN

11 et 25 avril
à Vineuil



PERMANENCES

17 rue Victor Hugo
41350 VINEUIL

- 11/04/2026
- 23/05/2026

INSCRIPTIONS Snoezelen

[https://enh41.fr/
seances-snoezelen/](https://enh41.fr/seances-snoezelen/)

CONTACT

asso.enh@gmail.com

www.enh41.fr

CONSEILLÈRE EN GÉNÉTIQUE

Sophie GAZUT
gazutsophie@gmail.com

ADHÉSION

En ligne en cliquant ici



20 euros
(coût réel 6,80 euros
après réduction
d'impôts de 66%)

ENH 41 au Marathon de Cheverny !

ENH 41 sera présent pour la 31^e édition du Marathon de Cheverny, qui se déroulera les 26 avril 2026, avec TELMAH et HANDISPORT ! Cet événement incontournable de la course à pied est l'occasion parfaite de promouvoir l'inclusion par le sport et de partager un moment fort en émotions. Plusieurs jeunes sont motivé-es pour relever le défi en joëlette, portés par l'énergie de bénévoles, et vivre cette expérience aux côtés des coureurs. Un grand merci à Hubert Laroche (comité Handisport) pour la gestion et l'organisation de cette belle aventure ! Le comité d'organisation du Marathon recrute également des bénévoles !

Action de sensibilisation en mars

Nathalie, Sylvia et Maurice ont représenté notre association lors de la journée « Sensibilisation à la différence et au handicap » qui s'est tenue le jeudi 19 mars 2026 au Lycée Sonia Delaunay. Les membres de l'association ont échangé avec les élèves afin de les sensibiliser à la réalité du handicap et de partager leurs expériences. Nous remercions chaleureusement le lycée Sonia Delaunay pour la valorisation de notre association et l'organisation de cette initiative importante.

Prochaine balade inclusive, le 04 avril

Notre prochaine balade en Soliroue (joëlette) aura lieu le samedi 04 avril à 10h. Une occasion de prendre le temps, de marcher ensemble, de profiter de la nature et de vivre un moment convivial et solidaire. C'est aussi l'occasion d'un temps de répit pour les parents dont les jeunes et enfants sont en Soliroue. Les lieux de départ seront communiqués aux personnes inscrites. Pour rejoindre l'aventure, contactez Olivier au 06-29-24-73-76.

Prêt de matériel aux familles

ENH 41 met à disposition du matériel en prêt pour les adhérent-e-s à jour de leur cotisation pour l'année en cours. Un tricycle Taille 4 est disponible pour les familles souhaitant en bénéficier. Son emprunt est soumis à la signature d'une convention. Un fauteuil Hippocampe Marathon est également disponible pour une personne mesurant jusqu'à 1,70 m. Ce fauteuil est équipé de deux paires de roues, permettant une utilisation en milieu urbain avec des roues standard ou en terrain plus accidenté grâce à des pneus tout-terrain de type VTT. Pour toute demande d'emprunt, les familles intéressées peuvent s'adresser à othernot@gmail.com ou asso.enh@gmail.com



ZOOM

Un-e enfant devenu-e majeur-e peut demander directement à ses parents une contribution financière pour subvenir à ses besoins, s'il ou elle ne peut être autonome. Ce droit, rappelé par la Cour de cassation le 4 mars 2026, existe même lorsqu'une pension alimentaire est déjà versée à l'un des parents dans le cadre d'une séparation. Le ou la jeune adulte peut ainsi solliciter une aide qui lui est versée directement. Cette contribution vise à couvrir les besoins essentiels : logement, alimentation, soins, formation ou recherche d'emploi. Elle concerne notamment les situations de handicap où l'autonomie financière n'est pas possible. La Cour de cassation précise ainsi que ce droit appartient pleinement à la personne majeure. Toutefois, cette obligation familiale cesse lorsque l'autonomie financière est atteinte ou en cas d'abus. Il n'existe pas de limite d'âge.

<https://www.legifrance.gouv.fr/juri/id/JURITEXT000053641890>